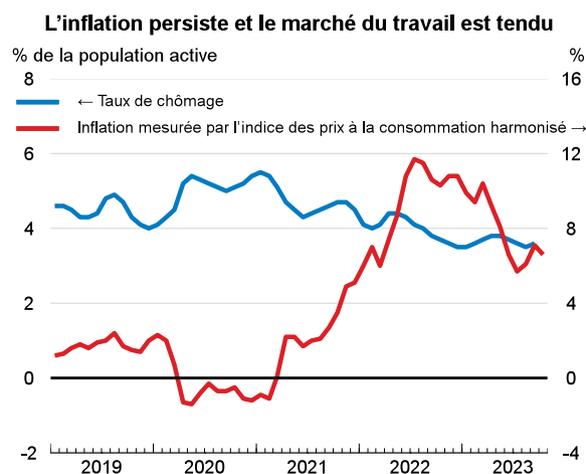
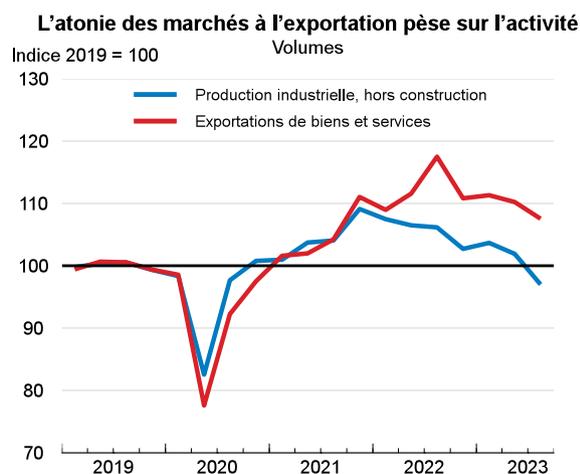


Slovénie

La croissance du PIB devrait ralentir à 1.4 % en 2023, du fait du fléchissement de la demande intérieure et extérieure, mais remontera à 1.8 % en 2024 et à 2.7 % en 2025, la désinflation continuant à soutenir les revenus réels et la situation économique mondiale à s'améliorer. Les fonds de l'UE et les mesures de rétablissement prises par le gouvernement suite aux inondations porteront l'investissement. Les tensions sur le marché du travail alimenteront une accélération de la croissance des salaires, qui limitera le rythme de la désinflation.

La politique budgétaire restera expansionniste en 2023, en raison des mesures gouvernementales prises pour atténuer les effets de la montée des prix de l'énergie et favoriser le redressement après les inondations dévastatrices de l'été, avant de se durcir en 2024 et 2025. L'assainissement des finances publiques devrait passer par une meilleure hiérarchisation des priorités en matière de dépenses, car l'orientation expansionniste actuelle de la politique budgétaire risque d'amplifier les tensions inflationnistes. Des réformes structurelles sont nécessaires pour préserver la viabilité des finances publiques et accroître le potentiel de croissance, notamment des mesures permettant d'améliorer le taux d'activité des seniors, de lutter contre les pénuries de main-d'œuvre et d'alléger la charge fiscale sur le travail.

Slovénie



Source : Base de données des Principaux indicateurs économiques de l'OCDE ; statistiques de la Slovénie ; base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 114 ; et calculs de l'OCDE.

StatLink  <https://stat.link/rfj40y>

Slovénie : Demande, production et prix

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	Prix courants milliards de EUR	Pourcentage de variation, en volume (prix de 2010)				
Slovénie						
PIB aux prix du marché	47.0	8.2	2.5	1.4	1.8	2.7
Consommation privée	23.7	10.3	3.6	0.3	1.3	2.6
Consommation publique	9.7	6.1	-0.5	1.9	2.1	1.4
Formation brute de capital fixe	8.9	12.6	3.5	8.6	3.7	3.8
Demande intérieure finale	42.3	9.8	2.7	2.5	2.0	2.6
Variation des stocks ¹	0.5	0.4	1.0	-4.7	-0.3	0.0
Demande intérieure totale	42.8	10.1	3.7	-2.7	1.7	2.7
Exportations de biens et services	36.6	14.5	7.2	-2.5	1.6	3.3
Importations de biens et services	32.4	17.8	9.0	-6.6	1.1	3.4
Exportations nettes ¹	4.2	-1.0	-1.0	3.7	0.5	0.2
<i>Pour mémoire</i>						
Déflateur du PIB	—	2.7	6.5	9.1	4.9	3.4
Indice des prix à la consommation harmonisé	—	2.0	9.3	7.5	4.8	3.2
IPCH sous-jacent ²	—	0.9	5.9	7.0	5.3	3.3
Taux de chômage (% de la population active)	—	4.8	4.0	3.7	3.6	3.6
Taux d'épargne nette des ménages (% du revenu disponible)	—	10.2	6.4	7.5	8.0	7.5
Solde financier des administrations publiques (% du PIB)	—	-4.6	-3.0	-4.5	-3.8	-2.9
Dette brute des administrations publiques (% du PIB)	—	95.1	74.4	76.8	79.1	80.5
Dette brute des administrations publiques, définition Maastricht ³ (% du PIB)	—	74.4	72.3	71.4	70.1	68.6
Balance des opérations courantes (% du PIB)	—	3.3	-1.0	4.5	3.1	3.8

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

2. Indice des prix à la consommation harmonisé, hors produits alimentaires, énergie, alcool et tabac.

3. Selon la définition de Maastricht, la dette des administrations publiques comprend uniquement les crédits, les titres de créance et les numéraires et dépôts, la dette étant exprimée en valeur nominale et non à sa valeur de marché.

Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 114.

StatLink  <https://stat.link/oekc9p>

L'activité économique se modère au fur et à mesure de l'essoufflement de la demande étrangère

L'activité économique a ralenti au troisième trimestre de 2023, le PIB ayant reculé de 0.2 % en glissement trimestriel en raison de l'atonie de la consommation privée et de la baisse des exportations. Le marché du travail reste tendu, avec un taux de chômage de 3.6 % en septembre. Les salaires minimums ont augmenté (en janvier 2023), de même que les salaires dans la secteur public (en raison des accords salariaux négociés en octobre 2022). Globalement, ces hausses se traduisent par une forte croissance des salaires, le coût de main-d'œuvre et la rémunération par heure travaillée ayant tous les deux augmenté de 14.6 % en glissement annuel au deuxième trimestre. Du fait des tensions sur les salaires, l'inflation sous-jacente a atteint un niveau élevé à 7.0 % au troisième trimestre 2023 (en glissement annuel) tandis que l'inflation globale s'est établie à 6.3 %.

Le ralentissement de la croissance mondiale et la détérioration de la compétitivité-coûts (dus à l'augmentation des prix de l'énergie et des coûts de main-d'œuvre) ont pesé sur les exportations : au troisième trimestre de 2023, les exportations réelles se sont repliées de 9.2 % en glissement annuel. La dépendance à l'égard des exportations de gaz russe a diminué et la consommation de gaz a baissé cette année. Le resserrement de la politique monétaire de la zone euro a entraîné un durcissement des conditions financières. Les prêts au secteur non bancaire ont reflué de 0.6 % en août en glissement annuel, alors qu'ils étaient en hausse d'environ 5 % en moyenne avant la pandémie.

Le caractère accommodant de la politique budgétaire accentue la demande et les tensions inflationnistes

Le gouvernement a prolongé le plafonnement des tarifs de l'électricité et du gaz appliqués aux ménages et aux petites entreprises jusqu'à la fin de 2023 et le maintiendra pour tous les ménages en 2024, certes à un niveau inférieur compte tenu du repli des prix sur le marché. Pour l'électricité, cette mesure couvrira jusqu'à 90 % de la consommation de 2023 tout au long de l'année, mais pour le gaz, elle prendra fin en avril 2024 avec la saison de chauffage. Le gouvernement a annoncé des mesures de relance suite aux inondations, représentant 1.1 % du PIB en 2023, et d'autres mesures suivront en 2024 et 2025, pour des montants équivalents à respectivement 1.9 % et 0.9 % du PIB. Les mesures structurelles comprennent un accroissement des dépenses allouées aux soins de longue durée, de moins de 0.1 % du PIB en 2024 et 0.5 % du PIB en 2025. Ces mesures devraient conduire à un déficit budgétaire de 4.5 % du PIB en 2023, avant un resserrement de l'orientation budgétaire en 2024 et 2025, au fur et à mesure de la suppression progressive des mesures de rétablissement suite aux inondations et des aides énergétiques. L'orientation expansionniste de la politique budgétaire en 2023 a accentué les pressions sur la demande et les tensions inflationnistes, déjà alimentées par une forte progression des salaires.

La croissance économique devrait se modérer

La croissance devrait ralentir pour s'établir à 1.4 % en 2023, sous l'effet du tassement de la demande intérieure comme extérieure, avant de remonter à 1.8 % en 2024 et à 2.7 % en 2025. L'inflation élevée bride la consommation privée, mais l'investissement est soutenu par les apports de fonds de l'Union européenne et les mesures de rétablissement prises suite aux inondations. Le marché du travail restera tendu, ce qui contribuera à renforcer la progression des salaires nominaux, mais la croissance réelle des revenus sera modeste en raison d'une inflation globale élevée. La croissance se redressera à mesure que la demande étrangère repartira à la hausse et que l'inflation globale refluera peu à peu. La dette publique devrait décliner pour atteindre 71.4 % du PIB en 2023 et continuer à baisser au cours des deux prochaines années, principalement en raison de la forte croissance du PIB nominal et de la réduction progressive des réserves de liquidités dans le budget de l'État. L'un des principaux risques de divergence à la baisse par rapport aux prévisions est que l'activité économique pâtit des perturbations sur les marchés de l'énergie dues à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et au conflit en Israël. En outre, la croissance persistante des salaires et la hausse des prix de l'énergie pourraient alimenter les tensions inflationnistes. À l'inverse, les récentes mesures visant à faciliter le recrutement de main-d'œuvre étrangère pourraient contribuer à réduire les pénuries de main-d'œuvre et les tensions sur les salaires, tandis que la croissance plus vigoureuse observée chez les partenaires commerciaux pourrait relancer les exportations.

Un assainissement des finances publiques et des réformes structurelles sont nécessaires pour instaurer une croissance plus durable

Il faut assainir les finances publiques plus rapidement en vue de faire baisser la demande et de contenir les tensions inflationnistes. Il conviendrait de reconstituer la marge de manœuvre budgétaire en ciblant mieux, le cas échéant, les mesures de soutien énergétique sur les ménages les plus vulnérables et en améliorant l'efficacité des dépenses publiques. On estime que les dépenses publiques liées au vieillissement augmenteront de 3.7 points de pourcentage du PIB potentiel entre 2024 et 2040. La poursuite des efforts de diversification de l'approvisionnement en gaz favorisera l'amélioration de la sécurité énergétique. Ces efforts devraient être déployés parallèlement à des réformes structurelles destinées à rehausser la croissance potentielle. Une réforme fiscale propice à la croissance visant à alléger

la charge fiscale sur le travail pourrait être financée par une hausse des taxes environnementales et des impôts sur le patrimoine. Elle devrait s'accompagner de mesures destinées à améliorer encore le taux d'activité des seniors, à rallonger la vie professionnelle et à réduire les pénuries de main-d'œuvre, notamment en augmentant le nombre minimal d'années de cotisation exigé pour pouvoir prendre sa retraite et en incitant plus fortement les travailleurs à rester en activité au-delà de l'âge légal de départ à la retraite. Toutes ces mesures, ajoutées à la mise en place d'un système de revalorisation des salaires dans la fonction publique fondé sur des règles suffisamment souples pour répondre aux problèmes de recrutement propres à chaque secteur, renforcerait la viabilité budgétaire.



Extrait de :
OECD Economic Outlook, Volume 2023 Issue 2

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/7a5f73ce-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Slovénie », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2023 Issue 2*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/28993512-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.